

CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby
FLANDRIES
PLACE CADET ROUSSEL
59650 VILLENEUVE D'ASQ
Tél. 03 20 19 02 60

FEUILLE DE MATCH

Date de la
rencontre

12/06/15

Club organisateur

Tél. :

Division ou
compétition

Poule

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer (sauf catégorie C') en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A		B							
N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	(¹) Couleur de licence	Tutorat	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	(¹) Couleur de licence	Tutorat
①	TANNEUR	19816132563	O	X	①	CALOINNE	199203190529	X	
②	CARLIER	19909163673	B	X	②	CARLIER	1989031540412	X	
③	LECLERCQ	1991061619141	B	X	③	CHASTAIN	1992403102214	X	
4	SAUQUET	198617531329	B	X	4	MOYAU	1995101843912	X	
5	NOTEBAERT	1995051586271	X		5	VEZELAI	1986101533366	X	
6	MEUNIER	19860418391522	B	X	6	CARULLA PUIZ	1919041558531	X	
7	LECLERE	1989031287142	X		7	BORUBSIN	1994091024484	X	
8	DRUART	1992091426583	X		8	BOUZIANI	1986091241821	X	
9	PLATEL	199411351386	X		9	MERESSE	1992061045990	X	
10	MAHIEUX	199264341794	X		10	COA212	1984021106803	X	
11	HUTIN	1996051427806	X		11	DURUQUOY	1995091936119	X	
12	VILLAIN	199241617315	X		12	BEAUCHAMPS	1994011772292	X	
13	SAUVAGE	1996041617562	X		13	PIHOUT	1990091902563	X	
14	SOATTIER	1997091452371	X		14	NOYFILE	1990041475250	X	
15	PLATEL	199511151264	X		15	PIANCHARD	1990061435393	X	
16	TOUCZAK	1985091475221	X		16	MASCARO	1993021963336	X	
17	CUISSET	1979051037346	X		17	THIBAULT	1980031355460	X	
18					18	GUILLAUMIN	1988031025931	X	
19					19	ROCAUILLON	1990441025922	X	
20					20	LANGEARD	1992907100499	X	
21					21	SOULOUHIAC	1988121536590	X	
22					22	WEINICH	1994091976721	X	
Capitaine	SAUVAGE	N° 13	Total	0	Capitaine	CAPILLA RUY	N° 6	Total	28
				11					10

(¹) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la mention de couleur de la licence (O = orange - BJ = blanche/jaune - B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)	CUISSET Sébastien	1979051037346	Entraîneur(s)	MORTIER Maxime	1992091056664
Soigneur	TIERBULET Béatrice	1990071135410	Soigneur		
Adjoint-terrain			Adjoint-terrain	CLIQUE Robert	1944124305089
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde : 12

JUGES DE TOUCHE

Nom : TOUZAK	Prénom : Alexandre	Nom : THIBAULT	Prénom : Anne
Tél. :	N° licence : 1985091475221	Tél. :	N° licence : 1980031355460

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽²⁾ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(²) de l'association organisatrice : RC Thimerais	Nom du dirigeant : DUPONT	N° de licence : 1954091217821
--	---------------------------	-------------------------------

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : THIEFLETT	Prénom : Luc	Nom : CLIQUE	Prénom : Robert
Fonction : Président		Fonction : SECRÉTAIRE	
Signature :	N° licence : 1954091217821	Signature :	N° licence : 1944124305089

COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201415 RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match



Comité territorial de Rugby
FLANDRES
PLACE CADET ROUSSEL
59650 VILLENEUVE D'ASQ
Tél. 03 20 19 02 60

RAPPORT D'ARBITRE

Date de la rencontre

22/09/15

Club organisateur

RCT

Division ou compétition

Groupe C

Poule

07

Tél. : 0783155019

Arbitre	NOM	NORMAND	Prénom	Bonnie	Comité	FL	N° licence	199302172945	Tél.	0659082345
Licencié capacitaire	NOM								Tél.	
Délégué sportif ou directeur de match	NOM								Tél.	

RÉSULTAT DU MATCH

A Equipe : RC Thénardie

B Equipe : R.C Anzin

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	1	5	5
But après essai	0	2	0
But de pénalité	1	3	3
Drop-goal	0	3	0
Huit	TOTAL	8	

L'équipe RC Anzin
a battu / a fait match nul avec
l'équipe RC Thénardie
par 1 1 3 *
à 1 1 8 *

* Bien vérifier l'exactitude du résultat

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	2	5	10
But après essai	0	2	0
But de pénalité	1	3	3
Drop-goal	0	3	0
Treize	TOTAL	13	

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
4	1	ROJATIER Paul	199109175233	3	1	CHASTAN Frédéric	199403103310
	1	TANNEUR Frédéric	199606137506				

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée	
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Indiscipline
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION			Autres motifs (mettre une croix)
					- Action ou voies de fait contre un officiel
					- Jeu dangereux
					- Brutalité
					- Infractions verbales et provocations envers l'adversaire
					- Non respect des obligations de fonction

MATCH ARRÊTÉ	BAGARRE(S)*	DÉSORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS
A la minute	<input type="checkbox"/> A la et et minute <input type="checkbox"/> Avant ou après le match (barrer la mention inutile)	Nature : Responsabilité :
Equipe(s) à l'origine : Equipe(s) à l'origine :	Equipe(s) à l'origine :	<input type="checkbox"/> Avant le match <input type="checkbox"/> Pendant le match <input type="checkbox"/> Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH

Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent

Normal Heurté * Violent *

* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match	Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match
Somme versée (caution) :		Somme versée (caution) :	

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :	Motif :		

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe :	Arbitre	B	Equipe :
Nom : Prénom :	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamation uniquement)	Nom : Prénom :	Fonction :	N° de licence :
Fonction :	Equipe A :	Equipe B :		
N° de licence :				
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature		Signature

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.